Sécurité et apaisement de la circulation : les dispositifs en place dans la ville.
Depuis plusieurs années, la municipalité met en place des dispositifs visant à renforcer la sécurité routière, favorisant ainsi un partage harmonieux de la voirie entre tous.

Aménagement « Chaucidou »
Pour sécuriser d'avantage l'accès des jeunes cyclistes vers le collège Molière et le gymnase de la Tannerie, un mode de circulation et de partage de la route a été mis en place. Les rues aux abords du collège sont maintenant dotées d'un marquage au sol type «Chaucidou». Un concept de répartition de l'espace de la chaussée entre les vélos et les véhicules.
Le terme « Chaucidou » est la contraction de « chaussée à circulation douce ». Il s'agit d'une voie centrale unique, sans sens de priorité, pour les véhicules motorisés, encadrée par des voies cyclables.
Deux zones aux abords du collège Molière ont été réglementées de façon dissociée. Une première à 30 km/h, pour réduire la vitesse des véhicules, rue Charles de Gaulle. Une seconde à 20 km/h, pour favoriser les traversées piétonnes aux abords du collège et du gymnase.

Comment circuler ?
Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale et les cyclistes empruntent les côtés.
La voie centrale est à double sens. Sa largeur ne permet pas à deux véhicules de se croiser. Ils sont donc autorisés à empiéter sur les bandes cyclables, si, bien sûr, il n'y a pas de vélos, ceux-ci étant toujours prioritaires.
Pour bien circuler sur cette portion de voie, il est primordial de réduire la vitesse, d'être prudent et de respecter la place de chacun.



Les zones à 20 km/h
Elles assurent une meilleure cohabitation entre cyclistes, piétons et voitures en limitant la vitesse et en favorisant le partage de l'espace. Elles facilitent notamment la traversée des piétons près des écoles et lieux publics.

La limitation à 30 km/h en agglomération
Bientôt mise en place, elle vise à améliorer la sécurité routière, réduire le bruit et la pollution, tout en favorisant la cohabitation entre tous les usagers. Elle offre un bon compromis entre fluidité et sécurité, s’inscrivant dans une démarche globale pour rendre la circulation plus sûre et apaisée.